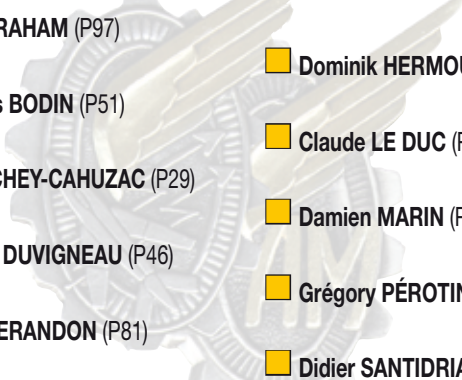


BULLETIN DE VOTE

Ce bulletin de vote est plus particulièrement destiné aux adhérents géographiquement isolés, à jour de leur cotisation 2017, qui veulent exprimer leur suffrage pour le renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration.

Après contrôle, il sera déposé dans l'urne mise à disposition à l'entrée de la salle où se tiendra l'assemblée générale par l'adhérent lui-même, par le porteur du " Pouvoir " ou par le secrétaire général dans le cas d'un vote par correspondance.

- 
- Joël ABRAHAM (P97)
 - François BODIN (P51)
 - J-C COCHEY-CAHUZAC (P29)
 - Bernard DUVIGNEAU (P46)
 - Moïse FERANDON (P81)
 - Dominik HERMOUET (P53)
 - Claude LE DUC (P120)
 - Damien MARIN (P131)
 - Grégory PÉROTIN (P130)
 - Didier SANTIDRIAN (P45)

Pour voter : Cochez d'une croix indélébile les cases à gauche des **8 noms** des candidats que vous désirez voir siéger au conseil d'administration de l'AETA.

Le vote doit être secret. Tout bulletin portant une marque autre que les croix destinées à désigner les candidats retenus sera purement et simplement annulé.

RETOUR AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL AVANT LE 6 MAI 2017